

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 532 Milice indigène

n° 532

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 5 du 01/05/1950

Date de publication  
11 mai 1950

Date du numéro  
1 mai 1950

### TEXTE INTÉGRAL

Les miliciens dont les noms suivent ont droit à' Vindemnité de charge de famille : 2193. Abdi Khairre, 3° compagnie, pour compter du 1er mai 1930. 2035. Ali Goudal, Iro compagnie, pour compter du 16 décembre 1949.